



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Texte intégral du Discours adressé par Sa Majesté le Roi à la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques au siège de l'ONU

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un discours à la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques au siège des Nations Unies, dont lecture a été donnée, le vendredi 22 avril 2016 à New York, par SAR la Princesse Lalla Hasnaa, qui représente le Souverain à cette cérémonie.

En voici le texte intégral:

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Madame la Présidente de la COP 21,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de fierté pour nous que le Maroc figure aujourd'hui parmi les premiers pays qui signeront l'Accord historique de Paris sur le changement climatique. Nous réaffirmons, à cet égard, notre engagement de prendre, dès que possible, les mesures nécessaires pour sa ratification.

Je voudrais, à cette occasion, rendre hommage à la présidence française de cette session pour le leadership avisé et le plein engagement dont elle a fait preuve et qui lui ont permis de mobiliser les ressources et de réunir les conditions nécessaires ayant permis de recueillir le consensus sur l'Accord de Paris.

Il nous appartient donc aujourd'hui d'œuvrer collectivement, au cours de la 22ème session de la COP, que le Maroc a l'honneur d'accueillir à Marrakech, à la bonne application de toutes les dispositions de cet accord global, équilibré et équitable.

Excellences,

Le Royaume du Maroc, fidèle à ses engagements climatiques, a mis en place une politique nationale intégrée pour préserver l'environnement, faire face aux effets des changements climatiques et atténuer les émissions des gaz à effet de serre, à hauteur de 32 pc d'ici 2030.

Dans ce cadre, le Maroc a lancé plusieurs initiatives en vue de son insertion dans l'économie verte. Il a également adopté la Charte Nationale de l'Environnement et la Stratégie d'efficacité énergétique et libéralisé le secteur des énergies renouvelables.

Le Maroc a donc rehaussé ses ambitions en mettant en place une stratégie nationale visant à porter à 52 pc la capacité électrique nationale à l'horizon 2030, et ce grâce à ses grands projets surtout en matière d'énergies solaire et éolienne.

Conformément à la démarche solidaire qu'il s'est choisie, le Maroc est disposé à partager l'expérience qu'il a accumulée en la matière, à travers des contrats de partenariat innovants, notamment avec les Etats du continent africain et du Moyen Orient.

Excellences,

Nous avons bon espoir que la COP 22 de Marrakech soit une occasion pour renforcer la prise de conscience mondiale quant à la nécessité de poursuivre l'engagement collectif face aux changements climatiques.

Nous aspirons également à l'adoption des procédures et des mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, dont l'adoption d'un plan d'action pour la période pré-2020 en matière de réduction des émissions, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence, notamment en faveur des pays en développement,

des pays les moins avancés d'Afrique et d'Amérique latine et des petits Etats insulaires.

Ceci exige de convenir d'une feuille de route concrète, claire et prévisible en vue de mobiliser les fonds nécessaires au financement des projets et, partant, de favoriser le changement que nous entendons réaliser au niveau des schémas de l'investissement privé.

Par ailleurs, la transition énergétique souhaitée requiert d'exploiter tous les mécanismes incitatifs en appliquant notamment la tarification carbone, et de couvrir tous les secteurs clés, y compris les Assurances et le transport maritime et aérien.

Il faudra également trouver des solutions aux obstacles écologiques qui entravent le commerce, et soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour diversifier leurs économies et accéder aux brevets sur une base différenciée.

Excellences,

Nous avons réussi au cours de la COP 21 à poser les fondements d'un nouveau régime climatique solidaire et ambitieux. La Conférence de Paris a inauguré, de ce fait, l'ère bas-carbone.

Partant de là, les négociations relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris constituent un gage d'attachement à l'esprit de solidarité et de responsabilité affiché par la communauté internationale.

Nous comptons sur l'adhésion de toutes les parties prenantes pour traduire les engagements pris à Paris en objectifs précis, en mécanismes efficaces et en projets concrets et pour transformer nos ambitions en une réalité bénéfique pour notre planète et les générations futures.

Le Maroc sera, donc, honoré de vous accueillir, du 07 au 18 novembre 2016, à Marrakech, pour renforcer la contribution effective de tous aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques.

Wassalamoualaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".

(MAP-22/04/2016)

